

QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

RAPPORT ANNUEL

2022

Unité de Gestion d'Exploitation :
0760398 - SYN. CAUX CENTRAL

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement (SISE-Eaux)

Sommaire

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine	3
Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion	6
Organisation de l'alimentation en eau	6
Données sur les ressources de l'unité de gestion	7
Situation administrative des captages	7
Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau	8
Données sur la production de l'unité de gestion	9
Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion	11
Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution	13
UDI DOUDEVILLE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	14
UDI DOUDEVILLE - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022	18
UDI DOUDEVILLE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	19
UDI MONTMEILLER LOUVETOT - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	20
UDI MONTMEILLER LOUVETOT - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	24
UDI HERICOURT NORD - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	25
UDI HERICOURT NORD - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022	29
UDI HERICOURT NORD - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	30
UDI SOMMESNIL CLEUVILLE - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	31
UDI SOMMESNIL CLEUVILLE - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022	35
UDI SOMMESNIL CLEUVILLE - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	36
UDI YVETOT NORD - Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022	37
UDI YVETOT NORD - Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022	41
UDI YVETOT NORD - Bilan global et conclusion sur la qualité des eaux distribuées en 2022	42
Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion	43
Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion	43
Conclusion générale sur l'unité de gestion	47
Liste des sigles	48
Annexes	49
Informations sur les Points de Surveillance	50

Introduction à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

La qualité bactériologique

Pour la santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à la consommation humaine est une préoccupation majeure.

Elle est évaluée par la recherche de germes naturellement abondants dans l'intestin des hommes et des animaux.

La présence de ces germes dits "témoins de contamination fécale" dans l'eau laisse suspecter la possibilité de présence de micro-organismes dangereux pour l'homme (pathogènes).

L'appréciation de la qualité bactériologique de l'eau délivrée par une unité de distribution est réalisée à partir de la proportion, exprimée en pourcentage, du nombre d'analyses conformes par rapport au nombre total d'analyses effectuées dans l'année (sur trois ou cinq années s'agissant des petites UDI).

La présence de germes peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou l'insuffisance de la chaîne captage - traitement - stockage - distribution.

En prévention, il est obligatoire, de par la loi, de préserver les points de captage par des périmètres de protection. Cependant, il est nécessaire d'envisager la désinfection pour les points d'eau vulnérables.

L'entretien et l'exploitation des réservoirs et des réseaux doivent aussi prendre en compte la prévention des contaminations bactériologiques. Les précautions à prendre concernent notamment, la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire des réservoirs, et avant remise en service lors de travaux.

La qualité physico-chimique

Les eaux contiennent un grand nombre de substances naturelles ou artificielles dont la concentration peut être bénéfique à la santé ou au contraire lui porter atteinte.

Les éléments non toxiques comprennent principalement ceux en relation avec la composition naturelle des eaux. Ce sont des éléments tels que le calcium, le magnésium, le sodium, le potassium, les chlorures et les sulfates qui participent majoritairement à la minéralisation totale de l'eau. La dureté, exprimée en degrés français, représente la teneur en calcium et en magnésium. A partir de 20°F environ, et en fonction de la température, l'eau est susceptible d'être entartrante (dépôt de calcaire).

D'autres éléments, également non toxiques en deçà de certaines concentrations, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur et la formation de dépôt. C'est le cas du fer, du cuivre, du manganèse, du zinc, du phosphore.

Les paramètres azotés (nitrates, nitrites et ammoniac) sont souvent témoins d'une contamination de la ressource. Leur forte concentration peut présenter des risques pathogènes particuliers, notamment pour les jeunes enfants et les femmes enceintes.

Le fluor est un cas particulier puisqu'une concentration voisine de 1 mg/l est favorable à la prévention des caries dentaires alors que des teneurs supérieures peuvent entraîner des pathologies (au-delà de 2 à 3 mg/l).

Les paramètres organoleptiques sont destinés à évaluer l'aspect de l'eau (turbidité), l'odeur et la saveur ainsi que la couleur.

Les éléments toxiques sont représentés par les pesticides, les métaux lourds, certains composés organochlorés d'origine industrielle, les cyanures, et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

Par ailleurs, des mesures sont effectuées sur le terrain afin de connaître la teneur en désinfectant résiduel dans l'eau du réseau (si un traitement au chlore est réalisé), la température de l'eau, le pH (acidité ou basicité de l'eau), la conductivité (évaluation de la minéralisation). Un pH acide (inférieur à 6,5) et/ou une faible minéralisation (conductivité inférieure à 200 microS/cm) sont les signes d'une eau pouvant être agressive, c'est à dire capable de dissoudre les métaux avec lesquels elle est en contact prolongé. Cet aspect peut présenter un risque indirect pour la santé en présence, par exemple, de canalisations en plomb.

L'organisation du contrôle sanitaire

L'eau potable est un des produits alimentaires les mieux contrôlés.

Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en oeuvre par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Ce contrôle s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence, le type des visites et des analyses sont fixés par le Code de la Santé Publique et sont fonction de l'origine et la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par des Laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

En cas de dépassement de normes, l'exploitant est immédiatement informé et doit prendre les mesures de correction nécessaires. Les services sanitaires sont informés des mesures prises pouvant aller dans les cas les plus graves, jusqu'à recommander la non utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables.

Un bilan de qualité est établi annuellement et adressé au maître d'ouvrage et à l'exploitant.

Information des usagers

Ce bilan annuel adressé par l'ARS doit être affiché à la mairie des communes desservies et publié au recueil des actes administratifs dans les communes de plus de 3500 habitants.

De plus, l'ensemble des résultats d'analyses doit pouvoir être consulté par tout usager qui en fait la demande.

Les éléments essentiels du bilan de qualité font l'objet d'une synthèse établie par l'ARS et qui est à joindre à la facture d'eau.

De plus, en cas de risque particulier pour la santé lié à la qualité de l'eau, une information des usagers doit être faite sans délai, par l'exploitant. L'exploitant doit également l'assurer pour les eaux agressives, pour les eaux régulièrement contaminées sur le plan bactériologique ou pour les eaux présentant des pollutions particulières.

L'ensemble des résultats d'analyses du contrôle sanitaire est accessible sur le site internet du ministère chargé de la santé à l'adresse <https://solidarites-sante-gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau>. Les notes synthétiques de qualité par UDI sont disponibles à l'adresse https://carto.atlasante.fr/1/ars_metropole_udi_infofactures.map.

Recommandations générales de consommation

Le plomb est un toxique dont il convient de limiter l'accumulation dans l'organisme. Il est donc recommandé lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail) de n'utiliser l'eau froide du robinet que pour la boisson ou la préparation des aliments, qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. Une vaisselle préalable (voir une douche si la salle d'eau est alimentée par la même colonne montante dans la cuisine) permet d'éliminer l'eau ayant stagné dans les tuyaux sans la gaspiller. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

Ces recommandations de consommation doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années cinquante pour les canalisations du réseau de distribution interne de l'habitation et jusque dans les années soixante pour les branchements publics. A ce titre, il a été demandé au PRPDE de remplacer les branchements publics en plomb, et ce à l'échéance du 25 décembre 2013.

Il est également déconseillé d'utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, thé, cuisson des légumes et des pâtes...) dans la mesure où une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Les commerces ou entreprises alimentaires et les cantines ne doivent utiliser l'eau du réseau pour la fabrication des denrées alimentaires qu'après un écoulement prolongé correspondant à la contenance des canalisations intérieures de l'établissement.

Pour la prévention des caries dentaires, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé lorsque la teneur en fluorures dans l'eau est inférieure à 0,3 mg/l : demander conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Afin de réduire les risques de développement de bactéries et en particulier des légionelles au niveau des réseaux d'eau chaude sanitaire, il est recommandé de maintenir la température de production d'eau chaude sanitaire à 50°C minimum et à 55°C maximum au point d'usage (douche...) pour éviter tout risque de brûlure, de vidanger, de détartre régulièrement les ballons d'eau chaude, de nettoyer, de détartre les pommes et les flexibles de douches, les filtres de robinet (à remplacer si l'état d'usure le nécessite).

Les normes de qualité de l'eau de consommation

Le programme de contrôle sanitaire et les normes de qualité applicables sont issus de directives européennes retranscrites en droit français, notamment par des arrêtés modifiés du 11 janvier 2007. Les normes de qualité font l'objet de 2 types d'exigences.

Les limites de qualité

Les limites de qualité concernent les paramètres dont la présence dans l'eau présente des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que des substances chimiques tels que les nitrates, les pesticides, certains métaux et solvants chlorés, les hydrocarbures polycycliques (HAP) et les sous-produits de la désinfection de l'eau.

L'eau destinée à la consommation humaine doit être conforme aux limites de qualité.

Les références de qualité

Les références de qualité concernent des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution. Sans incidence directe sur la santé aux teneurs normalement présentes dans l'eau, ces substances peuvent mettre en évidence un dysfonctionnement des installations et/ou être à l'origine d'inconfort ou de désagrément pour le consommateur.

L'eau destinée à la consommation humaine doit satisfaire aux références de qualité.

Partie A : Informations sur les installations de l'unité de gestion

Organisation de l'alimentation en eau

Unité de gestion et d'exploitation

La distribution de l'eau potable est un service public communal mis en oeuvre par la commune ou un regroupement de communes, maître d'ouvrage des installations. L'exploitation du service peut-être réalisée soit en régie communale, syndicale ou communautaire, soit confiée par délégation de service public à une entreprise privée.

Une unité de gestion est caractérisée par un même maître d'ouvrage et un même exploitant.

Description sommaire d'un système d'alimentation en eau

Un système d'alimentation en eau potable peut-être schématisé par trois étapes définies d'amont en aval :

1. L'origine de l'eau :

Il s'agit de la ressource : captage ou mélange de captages qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...).

Les prélèvements effectués sur les captages caractérisant l'eau brute avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

2. La production d'eau

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filrière de traitement complète).

Les prélèvements effectués caractérisent l'eau traitée en sortie de station de traitement-production.

Dans quelques cas, certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées, la qualité de l'eau est évaluée au point de mise en distribution, conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique.

3. La distribution de l'eau

Une unité de distribution est un réseau caractérisé par une même unité technique, une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitants et maîtres d'ouvrage.

Les prélèvements effectués sur l'unité de distribution sont représentatifs de la qualité de l'eau desservie aux usagers.

Données sur les ressources de l'unité de gestion

Situation administrative des captages

Rappels réglementaires :

L'instauration et le respect des périmètres de protection autour des captages d'eau destinée à la consommation humaine est une obligation légale ancienne. Créée par la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964 pour tout nouveau captage, cette obligation a été étendue, par la seconde loi sur l'eau du 2 janvier 1992, aux captages créés avant 1964 qui ne bénéficient pas d'une protection naturelle et à tous les captages par la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004.

L'absence de mise en place de périmètres de protection peut engager la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

Les périmètres de protection sont définis lorsqu'un arrêté de déclaration d'utilité publique a été signé par le Préfet et que les documents d'urbanisme ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la déclaration d'utilité publique.

Le tableau ci-dessous, résume la position administrative des captages alimentant l'unité de gestion.

Gestionnaire du ou des captages : CVS MONTMEILLER

Descriptif du ou des captages				Situation administrative		
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
MONT MEILLER F3	FORAGE	MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE	00758X0063	07/01/2015		
MONT MEILLER F1	FORAGE	SAINT-ARNOULT	00758X0061	07/01/2015		
MONT MEILLER F2	FORAGE	SAINT-ARNOULT	00758X0062	07/01/2015		

Gestionnaire du ou des captages : SYN. CAUX CENTRAL

Descriptif du ou des captages				Situation administrative		
Nom	Type	Commune d'implantation	Code BRGM	Avis hydrogéologue agréé	Avis CODERST	Arrêté DUP
HERICOURT-EN-CAUX SOURCE	SOURCE	HERICOURT-EN-CAUX	00578X0007	01/06/1981	10/06/1986	23/07/1986
HERICOURT F1	FORAGE	HERICOURT-EN-CAUX	00578X0084	24/07/2011	17/03/2015	09/04/2015
HERICOURT F2	FORAGE	HERICOURT-EN-CAUX	00578X0088	24/07/2011	17/03/2015	09/04/2015
SOMMESNIL ST FIRMIN	FORAGE	SOMMESNIL	00578X0006	02/04/2018	09/11/2021	06/12/2021

Indicateur d'avancement de la protection de la ressource en eau

Cet indicateur est demandé en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007, de l'arrêté du 2 mai 2007 et de la circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 relatifs aux rapports annuels sur le prix de la qualité des services publics d'eau et d'assainissement.

Gestionnaire du ou des captages : CVS MONTMEILLER

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)
MONT MEILLER F3	MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE	00758X0063		50 %	576	288
MONT MEILLER F1	SAINT-ARNOULT	00758X0061		50 %	576	288
MONT MEILLER F2		00758X0062		50 %	576	288
Total : 3					1,728	864

Indice consolidé pour l'UGE (**): 50.0 %
(Indicateur SISPEA P108.3)

Gestionnaire du ou des captages : SYN. CAUX CENTRAL

Nom	Commune d'implantation	Code BRGM	Arrêté DUP	Indice protection	Débit m3/j	Indice pondéré (*)
HERICOURT-EN-CAUX SOURCE	HERICOURT-EN-CAUX	00578X0007	23/07/1986	60 %	3,903	2,342
HERICOURT F1		00578X0084	09/04/2015	60 %	2,400	1,440
HERICOURT F2		00578X0088	09/04/2015	60 %	2,200	1,320
SOMMESNIL ST FIRMIN	SOMMESNIL	00578X0006	06/12/2021	60 %	1,350	810
Total : 4					9,853	5,912

Indice consolidé pour l'UGE (**): 60.0 %
(Indicateur SISPEA P108.3)

En cas d'achat d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable.

Règles de calcul : La valeur de l'indicateur est fixée comme suit :

- 0% Aucune action.
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours.
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu.
- 50% Dossier recevable déposé en préfecture.
- 60% Arrêté préfectoral.
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005.
- 100% Procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

Au delà de 80%, l'appréciation de l'indicateur d'avancement est de la compétence du maître d'ouvrage.

La collectivité doit mettre en oeuvre une surveillance effective du respect des prescriptions de l'arrêté de déclaration d'utilité publique instaurant les périmètres de protection réglementaires autour de ce captage. Il est demandé qu'un bilan annuel de cette surveillance soit transmis à l'Agence Régionale de Santé pour justifier de cette surveillance.

(*) Indice pondéré : Indice d'avancement du captage X débit du captage.

(**) Indice consolidé pour l'UGE : (somme des indices pondérés de l'UGE) / (somme des débits de l'UGE)

Données sur la production de l'unité de gestion

076000672 - HERICOURT-EN-CAUX/SOMMESNIL

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	4,761
Débit moyen journalier	2,900
Débit réglementaire	2,900

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORURE FERRIQUE	1: COAGULANT
COAGULATION - FLOCCULATION	2: CLARIFICATION
DECANTATION	2: CLARIFICATION
FILTRATION RAPIDE 2 A 15 M/H	2: CLARIFICATION
MICROFILTRATION MEMBRANAIRE	2: CLARIFICATION
ADSORPTION (CHARBON ACTIF GRAINS)	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
DECARBONATATION CHIMIQUE	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CHAUX VIVE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
SOUDE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
ULTRA-VIOLET (HG BASSE PRESSION)	4: OXYDATION-DESINFECTION
CHARBON ACTIF EN GRAINS	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT
SABLES	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT

076000792 - SOMMESNIL HERICOURT

Débits de production

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	800
Débit moyen journalier	790
Débit réglementaire	790

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
HYPOCHLORITE DE SODIUM	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

076001060 - SOMMESNIL CLEUVILLE**Débits de production**

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	650
Débit moyen journalier	635
Débit réglementaire	635

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
CHLORURE FERRIQUE	1: COAGULANT
SULFATE D'ALUMINIUM	1: COAGULANT
COAGULATION - FLOCCULATION	2: CLARIFICATION
DECANTATION	2: CLARIFICATION
FILTRATION RAPIDE 2 A 15 M/H	2: CLARIFICATION
ADSORPTION (CHARBON ACTIF GRAINS)	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
DECARBONATATION CHIMIQUE	3: AFFINAGE-MODIF.MINERALISATION
CHLORE	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION
CHAUX VIVE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
SOUDE	4: CORRECTION PH OU MINERALISATION
ULTRA-VIOLET (HG BASSE PRESSION)	4: OXYDATION-DESINFECTION
CHARBON ACTIF EN GRAINS	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT
SABLES	SUPPORT MINERAL DE TRAITEMENT

076001067 - DOUDEVILLE**Débits de production**

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	300
Débit moyen journalier	280
Débit réglementaire	280

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
HYPOCHLORITE DE SODIUM	3: DESINFECTION OU OXYDO-REDUCTION

076001985 - MONT-MEILLER LOUVETOT**Débits de production**

Débits en m3/jour	
Débit de pointe	1,000
Débit moyen journalier	920
Débit réglementaire	920

Procédés de traitement mis en oeuvre

Nom du procédé de traitement	Fonction du procédé de traitement
------------------------------	-----------------------------------

Données sur les unités de distribution de l'unité de gestion

076000335 - DOUDEVILLE

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
1,770	1,770	1,770	1,770

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
076	76340	HARCANVILLE	4 ABONNES	2
076	76219	DOUDEVILLE	Sauf BOSC MARE, VAUTUIT, BOSC MALTERRE, COLMONT, FRESNAY, SELTOT, GALLEVILLE	71.05

076000427 - MONTMEILLER LOUVETOT

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
4,385	4,385	4,385	4,385

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
076	76289	SAINT MARTIN DE L'IF	FOLLETIERE (LA) / hameaux berfollet, Manoir de Caux	0.65
076	76164	RIVES-EN-SEINE	SAINT-WANDRILLE-RANCON / Hameau Rançon 65 abo	3.624
076	76718	VALLIQUERVILLE	50 % hameaux de la Ferme Montmirel, Hauteville, Mauny, le Bourg	50
076	76043	AUZEBOC	-23 ABONNES	93.182
076	76702	TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	-ROUTE D'YVETOT	99
076	76718	VALLIQUERVILLE	50 % hameaux de la Ferme Montmirel, Hauteville, Mauny, le Bourg	50
076	76001	ALLOUVILLE-BELLEFOSSE	TOTALITE	100
076	76110	BOIS-HIMONT	TOTALITE	100

076000466 - HERICOURT NORD

Population alimentée

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
2,059	2,059	2,059	2,059

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
076	76128	BOSVILLE	2 ABONNES	1
076	76340	HARCANVILLE	TOTALITE-BOSC ADAM	93.26
076	76355	HERICOURT-EN-CAUX	HAUT:PETIT VEAUVILLE	70
076	76161	CARVILLE-POT-DE-FER	TOTALITE	100
076	76542	ROUTES	TOTALITE	100
076	76530	ROBERTOT	TOTALITE	100
076	76023	ANNEVILLE	TOTALITE	100

076000487 - SOMMESNIL CLEUVILLE**Population alimentée**

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
579	579	579	579

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
076	76355	HERICOURT-EN-CAUX	BAS SERVICE	30
076	76529	RIVILLE	TOTALITE	100

076000542 - YVETOT NORD**Population alimentée**

Population permanente	Population été	Population hiver	Population décret
17,667	17,662	17,662	17,662

Commune(s) et quartier(s) alimenté(s)

Dpt	N° INSEE	Commune	Zone alimentée	% de la commune alimentée
076	76043	AUZEBOSC	rue du couvent, rue du verger	6.8
076	76253	ETOUTTEVILLE	Captot	0.614
076	76041	HAUTS-DE-CAUX (LES)	VEAUVILLE-LES-BAONS / TOTALITE	48.076
076	76055	BAONS-LE-COMTE	TOTALITE	100
076	76347	HAUTOT-LE-VATOIS	PARTIE EST 20 %	20
076	76610	SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	-FOURCHE DE LOUMARE	99
076	76758	YVETOT	TOTALITE	100
076	76355	HERICOURT-EN-CAUX	Le Boscol Cd131	2
076	76223	ECALLES-ALIX	loumare fourche RN29	4
076	76228	ECTOT-LES-BAONS	TOTALITE	100
076	76348	HAUTOT-SAINT-SULPICE	TOTALITE	100
076	76456	MOTTEVILLE	Gal corderie Gare a2	6
076	76531	ROCQUEFORT	TOTALITE	100
076	76568	SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	90 % + 10% V.YVETOT	100
076	76718	VALLIQUERVILLE	PARTIE EST 50 %	50
076	76264	FLAMANVILLE	RN29	3

Partie B : Qualité de l'eau distribuée par unité de distribution

Le bilan annuel de la qualité :

Le bilan annuel de qualité est établi par unité de distribution. Il porte sur les analyses d'eau prélevée sur cette unité et les installations qui l'alimentent : la station de traitement-production quand l'eau est distribuée après traitement, la ressource quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

L'indicateur global de qualité :

Sur la base des résultats d'analyses de l'unité de distribution logique, un indicateur global est calculé et assorti d'une appréciation sanitaire sur la qualité de l'eau distribuée.

L'indicateur global prend en compte les 30 paramètres (ou familles de paramètres) recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau distribuée et faisant l'objet d'une limite de qualité. Il correspond au classement le plus défavorable de l'ensemble de ces 30 paramètres.

Les résultats pris en compte sont des résultats des analyses du contrôle sanitaire, des contrôles renforcés et des recontrôles, dès lors qu'ils sont représentatifs de la qualité de l'eau de l'ensemble de l'unité de distribution.

Des résultats d'analyses des années antérieures (dans la limite de cinq années) peuvent également être pris en compte dans le calcul de l'indicateur si le nombre de résultats d'analyses de l'année du bilan est insuffisant pour réaliser le calcul (cas des petites unités de distribution).

Indicateur global de qualité	
A	Eau de bonne qualité
B	Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
C	Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
D	Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Pour votre unité de gestion, le bilan concerne les unités de distribution suivantes :

076000335 - DOUDEVILLE

076000427 - MONTMEILLER LOUVETOT

076000466 - HERICOURT NORD

076000487 - SOMMESNIL CLEUVILLE

076000542 - YVETOT NORD

Unité de distribution DOUDEVILLE (076000335)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : DOUDEVILLE

Code : 076000335

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					11	0.00		300.00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					11	0.00		300.00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0.00	11	0.00		0.00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0.00	11	0.00		0.00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0.00			11	0.00		0.00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0.00			11	0.00		0.00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25.00	11	10.00	16.66	24.00		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
COULEUR (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
ODEUR (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
SAVEUR (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2.00	9	0.00	0.00	0.00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					11	0.05	0.41	0.53		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					11	0.07	0.42	0.57		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)											
PH	unité pH			1	2	1	0		0		1
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH			6.50	9.00	11	7.70		8.10		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					1	7.34		7.34		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					2	9.70		28.25		
						2	14.80		30.66		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	116.40	116.40	116.40		
CHLORURES	mg/L				250.00	2	24.00	26.35	28.70		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200.00	1,100.00	11	366.00	500.45	639.00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	3.80	3.80	3.80		
POTASSIUM	mg/L					1	1.80	1.80	1.80		
SODIUM	mg/L				200.00	1	12.30	12.30	12.30		
SULFATES	mg/L				250.00	2	6.90	11.40	15.90		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200.00	2	0.00	8.25	16.50		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50.00	1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0.10	11	0.00	0.00	0.00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50.00			11	23.00	35.74	38.40		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1.00			11	0.46	0.72	0.77		

Unité de distribution : DOUDEVILLE

Code : 07600335

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.50			11	0.00	0.00	0.00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2.00	2	0.21	0.23	0.25		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200.00	1	0.00	0.00	0.00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5.00			1	0.00	0.00	0.00		
ARSENIC	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
BARYUM	mg/L				0.70	1	0.03	0.03	0.03		
BORE MG/L	mg/L		1.00			1	0.01	0.01	0.01		
CADMIUM	microgramme/L		5.00			1	0.00	0.00	0.00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50.00			1	1.70	1.70	1.70		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50.00			1	0.00	0.00	0.00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1.50			1	0.00	0.00	0.00		
MERCURE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100.00	1	0.00	0.00	0.00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0.10	1	0.00	0.00	0.00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100.00			1	3.10	3.10	3.10		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	1.10	1.10	1.10		
CHLOROFORME	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100.00			1	4.20	4.20	4.20		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
CUMÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE MÉTA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE PARA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0.50			2	0.00	0.04	0.07		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
ACÉNAPHTHYLÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
ACÉNAPHTÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
ANTHRACÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
BENZANTHRACÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0.01			1	0.00	0.00	0.00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0.10			1	0.00	0.00	0.00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0.10			1	0.00	0.00	0.00		

Unité de distribution : DOUDEVILLE

Code : 07600335

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0.10			1	0.00	0.00	0.00		
CHRYSÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DIBENZO(A,H)ANTHRACÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					1	0.01	0.01	0.01		
FLUORÈNE	microgramme/L					1	0.02	0.02	0.02		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0.10			1	0.00	0.00	0.00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0.10			1	0.00	0.00	0.00		
MÉTHYL(2)FLUORANTHÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
MÉTHYL(2)NAPHTALÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
NAPHTALÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PHÉNANTRÈNE	microgramme/L					1	0.06	0.06	0.06		
PYRÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
CHLOROBENZENES											
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
ATRAZINE	microgramme/L		0.10			1	0.01	0.01	0.01		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0.10			1	0.02	0.02	0.02		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0.50			1	0.03	0.03	0.03		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 118	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 138	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 153	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 180	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 28	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 35	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		

Unité de distribution : DOUDEVILLE

Code : 07600335

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PCB 52	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 54	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, quizalofop éthyle, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthyloxyéthyl, mécoprop, fluzafop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodin afop-propargyl, 2,4,5-t, 2,4-d, triclopyr, propamocarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarb e, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, prosulfocarbe, triallate, aldicarbe, ddt-4,4', diméthachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), dieldrine, heptachlore, isodrine, chlor dane alpha, méthoxychlore, aldrine, oxadiazon, ddt-2,4', chlordane bêta, oxydéméton méthyl, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrim iphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos éthyl, bromophos méthyl, chlorfenvinphos, chlorpyriphos mét hyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenchlorphos, fenitrothion, fonofos, malathion, mévinphos, ométh oate, parathion éthyl, prométon, propazine, sébuthylazine, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, hexazinone, améthryne, métribuzine, secbuméton, siméthryne, simazine, terbuthylazin, terbuméton, terbutryne, triazoxide, métamitrone, flufenacet, prométhrine, cymoxanil, acétochlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cyazofamide, carboxine, boscalid,alachlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, fluométuron, flufén oxuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chlorsulfuron, cycluron, chloroxuron, buturon, fénuron, iodossulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, linuron, mon olinuron, monuron, métobromuron, trinépac-éthyl, thébutiuron, siduron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, tribenuron-méthyle, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron mét hyl, triasulfuron, triflurosulfuron-méthyl, bifenthrine, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, pentachloro phénol, imazaméthabenz, bromoxynil, dicamba, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, fénarimol, trichlorophénol-2,4,5, bromuconazole, aminotriazole, florasulam, triazamat e, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, flusilazol, fludioxonil, fenbuconazole, epoxyconazole, dif énoconazole, cyproconazol, bitertanol, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, atrazine-déisopropyl, atrazin e déséthyl déisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, oxaalachlore, terbuméton-déséthyl, simazine hydroxy, terbuthylazin dés éthyl, hydroxyterbuthylazine, esa metolachlore, flufenacet esa, diméthachlore oxa, heptachlore époxyde cis, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', dd d-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran- 3, propachlore oxa, propachlore esa, flufénacet oxa, oxychlordane, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, anthraquinone (pesticide), benoxacor, chlormequat, clethodime, chloridazone, prochloraze, chlorbromuron, captane, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflura zon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluoxypir-meptyl, fluo xypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, fluquinconazole, thiamethoxam, trifluraline, vinchlozoline, bentazone, bromacil, benfluralin e, bifenox, propanil, acétamiprid, béalaxyl, butraline, fluzinam, flonicamide, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, dichlobé nil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, clothianidine, clomazone, pendiméthaline, pencycuron, cypr odinil, pyréméthanal, procymidone, pymétrozine, quimerac, quinoxyfen, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiachlopride, oxa metazachlore, esa me tazachlore, oxa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, cga 369873, oxa acetochlore, esa acetochlore

Unité de distribution DOUDEVILLE (076000335)**Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022**

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité :

1

Installation	Paramètre	Date	Résultat
TTP : DOUDEVILLE	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	15/03/2022	0

Unité de distribution DOUDEVILLE (076000335)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	11	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100.00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	11	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100.00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution MONTMEILLER LOUVETOT (076000427)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : MONTMEILLER LOUVETOT

Code : 076000427

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					11	0.00		47.00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					11	0.00		26.00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0.00	11	0.00		0.00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0.00	11	0.00		0.00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0.00			11	0.00		0.00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0.00			11	0.00		0.00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25.00	11	8.00	14.98	22.90		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
COULEUR (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
ODEUR (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
SAVEUR (QUALITATIF)						11	0.00	0.00	0.00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2.00	8	0.00	0.00	0.00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					11	0.05	0.29	0.51		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					11	0.08	0.31	0.53		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)				1	2	1	2		2		
PH	unité pH			6.50	9.00	11	7.50		8.00		
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH					1	7.42		7.42		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					3	22.00		23.45		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					3	25.10		27.30		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					1	103.50	103.50	103.50		
CHLORURES	mg/L				250.00	3	19.00	19.87	20.40		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200.00	1,100.00	11	388.00	553.00	646.00		
MAGNÉSIUM	mg/L					1	3.20	3.20	3.20		
POTASSIUM	mg/L					1	1.50	1.50	1.50		
SODIUM	mg/L				200.00	1	9.50	9.50	9.50		
SULFATES	mg/L				250.00	3	7.90	8.27	8.50		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200.00	3	0.00	5.47	16.40		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50.00	1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0.10	11	0.00	0.00	0.00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50.00			11	26.20	33.89	38.30		
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1.00			11	0.52	0.68	0.77		

Unité de distribution : MONTMEILLER LOUVETOT

Code : 07600427

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.50			8	0.00	0.00	0.00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.10			3	0.00	0.00	0.00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2.00	3	0.00	0.18	0.30		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200.00	1	0.00	0.00	0.00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5.00			2	0.00	0.00	0.00		
ARSENIC	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
BARYUM	mg/L				0.70	1	0.02	0.02	0.02		
BORE MG/L	mg/L		1.00			1	0.01	0.01	0.01		
CADMIUM	microgramme/L		5.00			2	0.00	0.00	0.00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50.00			2	1.30	1.30	1.30		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50.00			1	0.00	0.00	0.00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1.50			1	0.00	0.00	0.00		
MERCURE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.05	0.05	0.05		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100.00	1	0.00	0.00	0.00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0.10	1	0.00	0.00	0.00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
CHLOROFORME	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
CUMÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE MÉTA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE PARA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0.50			3	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
ACÉNAPHTHYLÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
ACÉNAPHTÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
ANTHRACÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
BENZANTHRACÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0.01			2	0.00	0.00	0.00		
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0.10			2	0.00	0.00	0.00		

Unité de distribution : MONTMEILLER LOUVETOT

Code : 076000427

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0.10			2	0.00	0.00	0.00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0.10			2	0.00	0.00	0.00		
CHRYSÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
DIBENZO(A,H)ANTHRACÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					2	0.00	0.01	0.02		
FLUORÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.01	0.02		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0.10			2	0.00	0.00	0.00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0.10			2	0.00	0.00	0.00		
MÉTHYL(2)FLUORANTHÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
MÉTHYL(2)NAPHTALÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
NAPHTALÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
PHÉNANTRÈNE	microgramme/L					2	0.01	0.07	0.12		
PYRÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
CHLOROBENZENES											
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
ATRAZINE	microgramme/L		0.10			1	0.01	0.01	0.01		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0.10			1	0.04	0.04	0.04		
ATRAZINE DÉSÉTHYL DÉISOPROPYL	microgramme/L		0.10			1	0.02	0.02	0.02		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0.50			1	0.08	0.08	0.08		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 118	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 138	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 153	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 180	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		

Unité de distribution : MONTMEILLER LOUVETOT

Code : 07600427

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PCB 28	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 35	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 52	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 54	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, quizalofop éthyle, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthoxyéthyl, mécoprop, fluzafop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodin afop-propargyl, 2,4,5-t, 2,4-d, triclopyr, propamocarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarbe, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, prosulfocarbe, triallate, aldicarbe, ddt-4,4', diméthachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), dieldrine, heptachlore, isodrine, chlor dane alpha, méthoxychlore, aldrine, oxadiazon, ddt-2,4', chlordane bêta, parathion éthyl, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos éthyl, bromophos méthyl, chlorfenvinphos, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenchlorphos, fenitrothion, fonofos, malathion, mévinphos, ométhoate, oxydéméton méthyl, parathion méthyl, propazine, sébuthylazine, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, hexazinone, améthryne, métribuzine, secbuméton, siméthryne, simazine, terbuthylazin, terbuméton, terbutryne, triazoxide, métamitron, prométhrine, prométon, cyazofamide, acétochlore, flamprop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cymoxanil, carboxine, boscalid,alachlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, fluométuron, flufén oxuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chlorsulfuron, cycluron, chloroxuron, buturon, fénuron, iodosulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, linuron, mon olinuron, monuron, métobromuron, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, siduron, néburon, métoxuron, métabenzthiazuron, tribenuron-méthyle, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron mét hyl, triasulfuron, triflusulfuron-méthyl, bifenthrine, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, pentachloro phénol, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dicamba, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, fénarimol, imazaméthabenz, flutriafol, flusilazol, fludioxonil, florasulam, fenbucona zole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, hexaconazole, metconazol, myclobutanil, penconazole, propiconazole, té buconazole, triticonazole, triazamate, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, atrazine-déisopropyl, flufenac et esa, esa metolachlore, oxaalachlore, terbuthylazin déséthyl, simazine hydroxy, hydroxyterbuthylazine, terbuméton-déséthyl, 2,6 dichlorobenzamide, atrazine-2-hydro xy, atrazine déséthyl-2-hydroxy, oxychlordan, ethylenethiouree, diméthénamide esa, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-uré e, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore oxa, propachlore esa, flufé nacet oxa, diméthénamide oxa, diméthachlore oxa, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachl ore époxyde cis, béalaxyl, benfluraline, chlormequat, prochloraze, clethodime, chloridazone, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, m étaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimo rpe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, fluquinconazole, clomazone, bentazone, bromacil, bifenox, propanil, acétamiprid, anthraquinone (pesticide), benoxacor, c hlorbromuron, captane, butraline, fluazinam, flonicamide, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, dichlobénil, diflufénicanil, dic horophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, pendiméthaline, pencycuron, cyprodinil, pyriméthamil, procymidone, pymétrozine , quimerac, quinoxyfen, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, trifluraline, vinchlozoline, clothianidine, oxa metazachlore , esa metazachlore, oxa metolachlore, esaalachlore, cga 354742, cga 369873, oxa acetochlore, esa acetochlore

Unité de distribution MONTMEILLER LOUVETOT (076000427)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	11	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100.00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	11	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100.00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution HERICOURT NORD (076000466)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : HERICOURT NORD

Code : 076000466

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					10	0.00		30.00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					10	0.00		5.00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0.00	10	0.00		0.00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0.00	10	0.00		0.00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0.00			10	0.00		0.00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0.00			10	0.00		0.00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25.00	13	8.00	12.92	19.10		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						12	0.00	0.00	0.00		
COULEUR (QUALITATIF)						12	0.00	0.00	0.00		
ODEUR (QUALITATIF)						12	0.00	0.00	0.00		
SAVEUR (QUALITATIF)						12	0.00	0.00	0.00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1.00		0.50	3	0.00	0.00	0.00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2.00	9	0.00	0.00	0.00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					12	0.25	0.42	0.54		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					12	0.28	0.44	0.54		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)											
PH	unité pH			1	2	2	4		4		2
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH			6.50	9.00	13	7.40		8.10		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					4	10.50		24.40		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					3	15.99		29.60		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	56.70	56.70	56.70		
CHLORURES	mg/L				250.00	4	27.30	28.33	29.00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200.00	1,100.00	12	375.00	522.92	635.00		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	4.40	4.45	4.50		
POTASSIUM	mg/L					2	2.10	2.15	2.20		
SODIUM	mg/L				200.00	2	12.70	12.85	13.00		
SULFATES	mg/L				250.00	4	12.20	16.03	18.00		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200.00	1	33.00	33.00	33.00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50.00	1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0.10	10	0.00	0.00	0.00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50.00			11	34.40	37.45	41.00		

Unité de distribution : HERICOURT NORD

Code : 076000466

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1.00			10	0.69	0.75	0.82		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.10			3	0.00	0.00	0.00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.50			7	0.00	0.00	0.00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2.00	3	0.25	0.28	0.30		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200.00	1	22.00	22.00	22.00		
ARSENIC	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
BARYUM	mg/L				0.70	1	0.00	0.00	0.00		
BORE MG/L	mg/L		1.00			1	0.02	0.02	0.02		
CUIVRE	mg/L		2.00		1.00	2	0.02	0.05	0.08		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50.00			1	0.00	0.00	0.00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1.50			1	0.06	0.06	0.06		
MERCURE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
NICKEL	microgramme/L		20.00			2	0.00	2.30	4.60		
PLOMB	microgramme/L		10.00			2	1.40	4.45	7.50		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100.00	1	0.00	0.00	0.00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0.10	1	0.00	0.00	0.00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100.00			1	4.50	4.50	4.50		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	3.50	3.50	3.50		
CHLOROFORME	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	0.90	0.90	0.90		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100.00			1	8.93	8.93	8.93		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
CUMÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE MÉTA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE PARA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0.50			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
CHLOROBENZENES											
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PESTICIDES TRICETONES											
Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée											

Unité de distribution : HERICOURT NORD

Code : 076000466

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 118	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 138	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 153	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 180	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 28	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 35	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 52	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 54	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, quizalofop éthyle, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthyloxyéthyl, mécoprop, fluazifop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodin afop-propargyl, 2,4,5-t, 2,4-d, triclopyr, propamocarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarbe, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, prosulfocarbe, triallate, aldicarbe, ddt-4,4', dimétachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), dieldrine, heptachlore, isodrine, chlor dane alpha, méthoxychlore, aldrine, oxadiazon, ddt-2,4', chlordane bêta, mévinphos, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, oxydéméton méthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos éthyl, bromophos méthyl, chlorfe nvinphos, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenchlorphos, fenitrothion, fonofos, malathion, ométhoate, hexazinone, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, améthryne, triazoxide, terbutryne, terbuméton, terbuthylazin, simazine, siméthryne, secbuméton, sébuthylazine, propazine, prométon, prométhrine, métamitron, métribuzine, alachlore, zoxamide, tébutam, propyzamide, propachlore, oryzalin, acétochlore, napropamide, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, boscalid, fluométuron, flufénoxuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chlorsulfuron, néburon, siduron, thébutiuron, trinéxapac-éthyl, cycluron, chloroxuron, buturon, mét abenzthiazuron, métoxuron, métobromuron, monuron, monolinuron, linuron, isoproturon, iodoflurofuron-méthyl-sodium, féuron, thifensulfuron méthyl, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, tribenuron-méthyle, triasulfuron, triflurosulfuron-méthyl, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, bifenthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, dinoseb, bromoxynil, fénarimol, imazaméthabenz, pentachlorophénol, trichlorophénol-2,4,5, dinoterbe, dicamba, dinitrocrésol, bromuconazole, aminotriazole, flusilazol, triazamate, triticonazole, tébuconazole, propiconazole, penconazole, myclobutanil, metconazol, hexaconazole, flutriafol, fludioxonil, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, atrazine déséthyl d'isopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, atrazine déséthyl, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, terbuthylazin déséthyl, terbuméton-déséthyl, atrazine-d'isopropyl, hydroxyterbuthylazine, chloridazone desphényl, chloridazone méthyl desphényl, flufenacet esa, oxaalachlore, simazine hydroxy, propachlore oxa, heptachlore époxyde cis, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxycarbofuran-3, propachlore esa, flufénacet oxa, diméthachlore oxa, oxychlordane, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, benoxacor, acétamiprid, anthraquinone (pesticide), chlormequat, clethodime, prochloraze, chloridazone, chlorbromuron, captane, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, fluquinconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiamethoxam, trifluraline, vinchlozoline, butraline, bentazone, bromacil, bifénox, benfluraline, propanil, béalaxyl, fluazinam, flonicamide, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, dichlobénil, diflufénicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifén, chlorothalonil, clothianidine, clomazone, pendiméthaline, pencycuron, total des pesticides analysés, cyprodinil, pyriméthanyl, procymidone, pymétrazine, quimerac, quinoxyfén, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, oxa metazachlore, esa metazachlore, oxa metolachlore, esa metolachlore, esaalachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, cga 369873, oxa acetochlore, esa acetochlore

Unité de distribution HERICOURT NORD (076000466)**Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022**

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité :

2

Installation	Paramètre	Date	Résultat
TTP : SOMMESNIL HERICOURT	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	22/11/2022	4
	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	08/12/2022	4

Unité de distribution HERICOURT NORD (076000466)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	10	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100.00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	13	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100.00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution SOMMESNIL CLEUVILLE (076000487)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : SOMMESNIL CLEUVILLE

Code : 076000487

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					5	0.00		19.00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					5	0.00		5.00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0.00	5	0.00		0.00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0.00	5	0.00		0.00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0.00			5	0.00		0.00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0.00			5	0.00		0.00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25.00	6	9.00	12.52	19.30		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						5	0.00	0.00	0.00		
COULEUR (QUALITATIF)						5	0.00	0.00	0.00		
ODEUR (QUALITATIF)						5	0.00	0.00	0.00		
SAVEUR (QUALITATIF)						5	0.00	0.00	0.00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1.00		0.50	3	0.00	0.11	0.32		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2.00	2	0.00	0.00	0.00		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					5	0.13	0.35	0.47		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					5	0.16	0.38	0.49		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)											
PH	unité pH			1	2	2	0		2		1
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH			6.50	9.00	6	7.30		7.80		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					4	11.50		24.55		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					3	15.80		28.64		
MINERALISATION											
CALCIUM	mg/L					2	107.50	108.10	108.70		
CHLORURES	mg/L				250.00	4	26.80	27.35	28.60		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200.00	1,100.00	5	492.00	588.80	628.00		
MAGNÉSIUM	mg/L					2	4.30	4.35	4.40		
POTASSIUM	mg/L					2	2.10	2.10	2.10		
SODIUM	mg/L				200.00	2	11.50	11.70	11.90		
SULFATES	mg/L				250.00	4	12.70	13.70	16.10		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200.00	1	0.00	0.00	0.00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50.00	1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0.10	5	0.00	0.00	0.00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50.00			6	36.00	38.55	42.00		

Unité de distribution : SOMMESNIL CLEUVILLE

Code : 07600487

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1.00			5	0.75	0.78	0.84		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.10			3	0.00	0.00	0.00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.50			2	0.00	0.00	0.00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2.00	3	0.00	0.18	0.30		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200.00	3	0.00	8.33	25.00		
ARSENIC	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
BARYUM	mg/L				0.70	1	0.02	0.02	0.02		
BORE MG/L	mg/L		1.00			1	0.01	0.01	0.01		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50.00			1	0.00	0.00	0.00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1.50			1	0.00	0.00	0.00		
MERCURE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					1	0.37	0.37	0.37		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100.00	1	0.00	0.00	0.00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0.10	1	0.00	0.00	0.00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100.00			1	1.40	1.40	1.40		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	1.40	1.40	1.40		
CHLOROFORME	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			1	0.00	0.00	0.00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100.00			1	2.80	2.80	2.80		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1.00			1	0.00	0.00	0.00		
CUMÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
STYRÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TOLUÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE MÉTA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE PARA	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0.50			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3.00			1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10.00			1	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
CHLOROBENZENES											
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											

Unité de distribution : SOMMESNIL CLEUVILLE

Code : 076000487

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
ATRAZINE DÉSÉTHYL	microgramme/L		0.10			1	0.01	0.01	0.01		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
ANTHRAQUINONE (PESTICIDE)	microgramme/L		0.10			1	0.01	0.01	0.01		
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	microgramme/L		0.50			1	0.02	0.02	0.02		
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
ESA METAZACHLORE	microgramme/L					1	0.02	0.02	0.02		
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 118	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 138	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 153	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 180	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 28	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 35	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 52	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
PCB 54	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					1	0.00	0.00	0.00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

mésotrione, sulcotrione, quinalofop éthyle, propaquizafop, 2,4-mcpb, 2,4-mcpa, haloxyfop éthyloxyéthyl, mécoprop, fluazifop butyl, fénoxaprop-éthyl, dichlorprop, clodin afop-propargyl, 2,4,5-t, 2,4-d, triclopyr, propamocarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, chlorprophame, diallate, diethofencarbe, fenobucarbe, fenoxycarbe, indoxacarbe, iprovalicarb, molinate, méthiocarb, méthomyl, pyrimicarbe, prophame, propoxur, prosulfocarbe, triallate, aldicarbe, ddt-4,4', dimétachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, hch bêta, hch delta, hch epsilon, hch gamma (lindane), dieldrine, heptachlore, isodrine, chlor dane alpha, méthoxychlore, aldrine, oxadiazon, ddt-2,4', chlordane bêta, parathion méthyl, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, azinphos méthyl, azinphos éthyl, bromophos éthyl, bromophos méthyl, chlorfenvinphos, chlorpyriphos méthyl, chlorpyriphos éthyl, dichlorvos, diazinon, diméthoate, disyston, quinalphos, ethoprophos, ethion, fenchlorphos, fenitrothion, fonofos, malathion, mévinphos, ométhoate, oxydéméton méthyl, parathion éthyl, phoxime, hexazinone, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, améthryne, triazoxide, terbutryne, terbuméton, terbuthylazin, simazine, siméthryne, secbuméton, sébuthylazine, propazine, prométon, prométhrine, métamitron, métribuzine, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, flamprop-isopropyl, zoxamide, acétochlore, isoxaben, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, boscalid, alachlore, tébutam, propyzamide, propachlore, buturon, métabenzthiazuron, métoxuron, néburon, siduron, trinéxapac-éthyl, thébutiuron, métobromuron, monuron, monolinuron, linuron, isoproturon, iodofenuron-méthyl-sodium, fénuuron, fluométuron, flufénoxuron, ethidimuron, diuron, diflubenzuron, chlortoluron, chloresulfuron, cycluron, chloroxuron, triasulfuron, amidosulfuron, azimsulfuron, flazasulfuron, flupyrifluron-méthyle, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triflurosulfuron-méthyl, bifenthrine, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, bromoxynil, dicamba, dinitrocrésol, dinoseb, dinoterbe, fénarimol, imazaméthabenz, pentachlorophénol, trichlorophénol-2,4,5, flusilazol, fludioxonil, florasulam, fenbuconazole, epoxyconazole, difénoconazole, cyproconazol, bitertanol, bromuconazole, aminotriazole, triazamate, hexaconazole, metconazol, myclobutanil, penconazole, propiconazole, tébuconazole, triticonazole, flutriafol, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, pyraclostrobine, atrazine déséthyl déisopropyl, atrazine-déisopropyl, flufenacet esa, esa metolachlore, oxa alachlore, terbuthylazin déséthyl, simazine hydroxy, hydroxyterbuthylazine, terbuméton-déséthyl, 2,6 dichlorobenzamide, atrazine-2-hydroxy, atrazine déséthyl-2-hydroxy, diméthachlore oxa, heptachlore époxyde cis, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, hydroxy carbofuran-3, propachlore oxa, propachlore esa, flufénacet oxa, oxychlordane, desmethylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, clomazone, clethodime, chloridazone, cyprodinil, chlorbromuron, pencycuron, pendiméthaline, prochloraze, paclobutrazole, oxadixyl, nitroféne, norflurazon, métosulam, métalaxyle, métaldéhyde, mepiquat, lenacile, iprodione, imidaclopride, imizaquine, imazalile, imazamox, glyphosate, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, flurtamone, propanil, bentazone, acétamiprid, béalaxyl, benoxacor, benfluraline, bifenox, bromacil, chlormequat, captane, fluquinconazole, fluazinam, flonicamide, fipronil, fénazaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, dichlobénil, diflufénicnil, dichlorophène, dicofof, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, aclonifen, chlorothalonil, clothianidine, pyriméthanyl, procymidone, pymétrozine, quimerac, quinoxyfène, spiroxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, vinchlozoline, butraline, oxa metazachlore, oxa metolachlore, esa alachlore, diméthénamide oxa, diméthénamide esa, cga 354742, cga 369873, oxa acétochlore, esa acétochlore

Unité de distribution SOMMESNIL CLEUVILLE (076000487)**Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022**

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité :

1

Installation	Paramètre	Date	Résultat
TTP : SOMMESNIL CLEUVILLE	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	15/02/2022	0

Unité de distribution SOMMESNIL CLEUVILLE (076000487)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	5	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100.00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	6	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100.00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Unité de distribution YVETOT NORD (076000542)

Caractéristiques qualitatives par paramètre mesuré sur l'eau distribuée en 2022

Les résultats utilisés dans les tableaux suivants sont issus des prélèvements réalisés sur l'unité de distribution et les installations qui l'alimentent, c'est à dire la station de traitement-production, quand l'eau est distribuée après traitement ou la ressource, quand l'eau est distribuée sans traitement. Cet ensemble constitue l'unité de distribution logique (UDL).

Dans le tableau ci-dessous les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux références de qualité apparaissent en orange. Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non conformité aux limites de qualité apparaissent en rouge.

Les paramètres ayant fait l'objet d'au moins une non-conformité aux limites ET d'au moins une non-conformité aux références de qualité apparaissent en violet.

(**) Au départ de la distribution, pour les eaux superficielles et pour les eaux d'origine souterraine provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique importante et supérieure à 2,0 NFU, la référence de qualité est de 0,5 NFU et la limite de qualité de 1 NFU.

Unité de distribution : YVETOT NORD

Code : 076000542

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES											
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 22°-68H	n/mL					38	0.00		300.00		
BACT. AÉR. REVIVIFIABLES À 36°-44H	n/mL					38	0.00		300.00		
BACT. ET SPORES SULFITO-RÉDU./100ML	n/(100mL)				0.00	38	0.00		0.00		
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	n/(100mL)				0.00	38	0.00		0.00		
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	n/(100mL)		0.00			38	0.00		0.00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	n/(100mL)		0.00			38	0.00		0.00		
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL											
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C				25.00	39	7.20	14.06	24.70		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES											
ASPECT (QUALITATIF)						38	0.00	0.00	0.00		
COULEUR (QUALITATIF)						38	0.00	0.00	0.00		
ODEUR (QUALITATIF)						38	0.00	0.00	0.00		
SAVEUR (QUALITATIF)						38	0.00	0.00	0.00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur TTP) (**)	NFU		1.00		0.50	5	0.00	0.00	0.00		
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU (sur UDI) (**)	NFU				2.00	33	0.00	0.02	0.31		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION											
CHLORE LIBRE	mg(Cl2)/L					38	0.06	0.37	0.60		
CHLORE TOTAL	mg(Cl2)/L					38	0.07	0.39	0.61		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE											
(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)											
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)											
PH	unité pH			1	2	3	2		3		1
PH D'ÉQUILIBRE À LA T° ÉCHANTILLON	unité pH			6.50	9.00	39	7.20		8.40		
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	°f					6	9.75		24.75		
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	°f					5	15.33		29.70		
MINÉRALISATION											
CALCIUM	mg/L					3	53.60	76.23	104.70		
CHLORURES	mg/L				250.00	6	28.00	28.92	30.00		
CONDUCTIVITÉ À 25°C	microS/cm			200.00	1,100.00	38	381.00	544.32	639.00		
MAGNÉSIUM	mg/L					3	4.10	4.40	4.70		
POTASSIUM	mg/L					3	1.90	2.00	2.10		
SODIUM	mg/L				200.00	3	10.80	11.67	12.60		
SULFATES	mg/L				250.00	6	12.30	14.88	16.50		
FER ET MANGANESE											
FER TOTAL	microgramme/L				200.00	6	0.00	32.40	98.00		
MANGANÈSE TOTAL	microgramme/L				50.00	2	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES											
AMMONIUM (EN NH4)	mg/L				0.10	38	0.00	0.00	0.00		
NITRATES (EN NO3)	mg/L		50.00			39	34.20	37.07	39.00		

Unité de distribution : YVETOT NORD

Code : 076000542

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
NITRATES/50 + NITRITES/3	mg/L		1.00			38	0.68	0.74	0.78		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.10			5	0.00	0.00	0.00		
NITRITES (EN NO2)	mg/L		0.50			33	0.00	0.00	0.04		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES											
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	mg(C)/L				2.00	5	0.24	0.27	0.35		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.											
ALUMINIUM TOTAL G/L	microgramme/L				200.00	2	0.00	12.50	25.00		
ANTIMOINE	microgramme/L		5.00			4	0.00	0.00	0.00		
ARSENIC	microgramme/L		10.00			2	0.00	0.00	0.00		
BARYUM	mg/L				0.70	2	0.00	0.01	0.02		
BORE MG/L	mg/L		1.00			2	0.00	0.01	0.01		
CADMIUM	microgramme/L		5.00			4	0.00	0.00	0.00		
CHROME TOTAL	microgramme/L		50.00			4	1.00	1.30	1.60		
CYANURES TOTAUX	microgramme(C N)/L		50.00			2	0.00	0.00	0.00		
FLUORURES MG/L	mg/L		1.50			2	0.00	0.03	0.05		
MERCURE	microgramme/L		1.00			2	0.00	0.00	0.00		
SÉLÉNIUM	microgramme/L		10.00			2	0.00	0.00	0.00		
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE											
ACTIVITÉ ALPHA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ BÉTA GLOBALE EN BQ/L	Bq/L					2	0.00	0.00	0.00		
ACTIVITÉ TRITIUM (3H)	Bq/L				100.00	2	0.00	0.00	0.00		
DOSE INDICATIVE	mSv/a				0.10	2	0.00	0.00	0.00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION											
BROMOFORME	microgramme/L		100.00			2	0.60	0.90	1.20		
CHLORODIBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			2	0.50	0.70	0.90		
CHLOROFORME	microgramme/L		100.00			2	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROMONOBROMOMÉTHANE	microgramme/L		100.00			2	0.00	0.00	0.00		
TRIALOMÉTHANES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		100.00			2	1.10	1.58	2.06		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS											
BENZÈNE	microgramme/L		1.00			2	0.00	0.00	0.00		
CUMÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
ETHYLBENZÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
STYRÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
TOLUÈNE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE MÉTA	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE ORTHO	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
XYLÈNE PARA	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS											
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	microgramme/L		0.50			6	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,1	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHANE-1,2	microgramme/L		3.00			2	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,1	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 CIS	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
DICHLOROÉTHYLÈNE-1,2 TRANS	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,1	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHANE-1,1,2	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			2	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHANE-1,1,2,2	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	microgramme/L		10.00			2	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE-1,1,2,2	microgramme/L		10.00			2	0.00	0.00	0.00		
TÉTRACHLORURE DE CARBONE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU											
ACÉNAPHTHYLÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
ACÉNAPHTÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
ANTHRACÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
BENZANTHRACÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
BENZO(A)PYRÈNE *	microgramme/L		0.01			4	0.00	0.00	0.00		

Unité de distribution : YVETOT NORD

Code : 076000542

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
BENZO(B)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0.10			4	0.00	0.00	0.00		
BENZO(G,H,I)PÉRYLÈNE	microgramme/L		0.10			4	0.00	0.00	0.00		
BENZO(K)FLUORANTHÈNE	microgramme/L		0.10			4	0.00	0.00	0.00		
CHRYSÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
DIBENZO(A,H)ANTHRACÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
FLUORANTHÈNE *	microgramme/L					4	0.00	0.01	0.03		
FLUORÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.01		
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES (4 SUBSTANCES)	microgramme/L		0.10			4	0.00	0.00	0.00		
INDÉNO(1,2,3-CD)PYRÈNE	microgramme/L		0.10			4	0.00	0.00	0.00		
MÉTHYL(2)FLUORANTHÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
MÉTHYL(2)NAPHTALÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
NAPHTALÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
PHÉNANTRÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.01	0.05		
PYRÈNE	microgramme/L					4	0.00	0.00	0.00		
CHLOROBENZÈNES											
PENTACHLOROBENZÈNE	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PESTICIDES TRICETONES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ARYLOXYACIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES CARBAMATES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOCHLORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES SULFONYLUREES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES PYRETHRINOIDES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES TRIAZOLES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES STROBILURINES											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES PERTINENTS											
CHLORIDAZONE DESPHÉNYL	microgramme/L		2.00			4	0.73	0.82	0.97		
CHLORIDAZONE MÉTHYL DESPHÉNYL	microgramme/L		2.00			4	0.41	0.46	0.51		
FLUFENACET ESA	microgramme/L		0.10			4	0.00	0.00	0.01		
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
PESTICIDES DIVERS											
<i>Aucune substance de cette famille n'a été retrouvée</i>											
MÉTABOLITES NON PERTINENTS											
CGA 369873	microgramme/L					8	0.00	0.05	0.11		
ESA MÉTAZACHLORE	microgramme/L					8	0.00	0.02	0.05		
PCB, DIOXINES, FURANES											
PCB 101	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PCB 118	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PCB 138	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		

Unité de distribution : YVETOT NORD

Code : 076000542

Paramètres	Unité	Limites de qualité		Références de qualité		Nb. de valeurs	Valeur mini	Valeur moy	Valeur maxi	Nb. valeurs en dépassement	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi					Limites	Réf.
PCB 153	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PCB 180	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PCB 28	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PCB 35	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PCB 52	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
PCB 54	microgramme/L					11	0.00	0.00	0.00		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES											
ETHYLUREE	microgramme/L					2	0.00	0.00	0.00		

Les substances suivantes ont été analysées mais non retrouvées :

sulcotrione, mésotrione, haloxyfop éthyloxyéthyl, 2,4-mcpa, 2,4-mcpb, propaquizafop, quizalofop éthyle, triclopyr, 2,4,5-t, 2,4-d, clodinafop-propargyl, dichlorprop, fluzafop butyl, fénoxaprop-éthyl, mécoprop, aldicarbe, asulame, carbofuran, carbendazime, carbaryl, carbétamide, diallate, chlorprophame, triallate, prosulfocarbe, propamocarb, propoxur, prophame, pyrimicarbe, méthomyl, méthiocarb, molinate, iprovalicarb, indoxacarbe, fenoxycarbe, fenobucarbe, diethofencarbe, hch bêta, oxadiazon, méthoxychlor, isodrine, heptachlore, dieldrine, hch gamma (lindane), hch epsilon, hch delta, aldrine, chlordane alpha, chlordane bêta, ddt-2,4', ddt-4,4', diméthachlore, endosulfan alpha, endosulfan bêta, endrine, hexachlorobenzène, hch alpha, mévinphos, malathion, fonofos, fenitrothion, fenchlorphos, ethion, ethoprophos, quinalphos, disyston, diméthoate, diazinon, dichlorvos, chlorpyrifos éthyl, chlorpyrifos méthyl, chlorfenvinphos, bromophos méthyl, bromophos éthyl, azinphos méthyl, azinphos éthyl, vamidothion, tétrachlorvinphos, pyrimiphos méthyl, phosphamidon, pyrimiphos éthyl, phorate, phosalone, phoxime, parathion méthyl, parathion éthyl, oxydémétion méthyl, ométhoate, améthryne, siméthryne, sebuméton, sébuthylazine, propazine, prométon, prométhrine, métamitron, métribuzine, hexazinone, flufenacet, desmétryne, cyromazine, cybutryne, cyanazine, atrazine, simazine, triazoxide, terbutryne, terbuméton, terbuthylazin, propylamide, propachlore, oryzalin, napropamide, métolachlore, métazachlore, flumprop-isopropyl, isoxaben, diméthénamide, cymoxanil, cyazofamide, carboxine, acétochlor, alachlore, boscalid, zoxamide, tébutam, trinéxap ac-éthyl, buturon, chloroxuron, cycluron, chloresulfuron, chlortoluron, diflurbenzuron, diuron, ethidimuron, flufénoxuron, fluométron, féuron, iodosulfuron-méthyl-sodium, isoproturon, linuron, monolinuron, monuron, métobromuron, métabenzthiazuron, métoxuron, néburon, siduron, thébutiuron, triasulfuron, mésosulfuron-méthyl, nicosulfuron, prosulfuron, rimsulfuron, sulfosulfuron, thifensulfuron méthyl, tribenuron-méthyle, triflurosulfuron-méthyl, azimsulfuron, amidosulfuron, flupyrsulfuron-méthyle, flazasulfuron, foramsulfuron, metsulfuron méthyl, bifenthrine, lambda cyhalothrine, cyfluthrine, cyperméthrine, deltaméthrine, esfenvalérate, fenvalérate, perméthrine, dinitrocrésol, trichlorophénol-2,4,5, bromoxynil, dicamba, dinoseb, dinoterbe, fénarimol, imazaméthabenz, pentachlorophénol, triazamate, metconazol, myclobutanil, penconazole, propiconazole, tébuconazole, triticonazole, aminotriazole, bromuconazole, bitertanol, cyproconazol, difénoconazole, epoxyconazole, fenbuconazole, florasulam, fludioxonil, flusilazol, flutriafol, hexaconazole, pyraclostrobine, picoxystrobine, kresoxim-méthyle, dimoxystrobine, azoxystrobine, trifloxystrobine, atrazine déséthyl, déséthyl, atrazine déséthyl, atrazine-2-hydroxy, 2,6 dichlorobenzamide, terbuméton-déséthyl, hydroxyterbuthylazine, terbuthylazin déséthyl, simazine hydroxy, oxalachlore, oxalachlore, esa metolachlore, esa metolachlore, flufenacet esa, chloridazone méthyl desphényl, chloridazone desphényl, atrazine-désisopropyl, atrazine déséthyl-2-hydroxy, ddd-4,4', ddd-2,4', 1-(3,4-dichlorophényl)-urée, 1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée, diclofop méthyl, ampa, aldicarbe sulfoné, chloro-4 méthylphénol-2, flufenacet oxa, flufenacet oxa, diméthachlore oxa, diméthachlore oxa, oxychlorane, desméthylnorflurazon, desméthylisoproturon, ioxynil, imazaméthabenz-méthyl, heptachlore époxyde trans, heptachlore époxyde cis, ethylenethiouree, endosulfan sulfate, dde-4,4', dde-2,4', propachlore esa, propachlore esa, propachlore oxa, propachlore oxa, hydroxycarbofuran-3, flurtamone, fluquinconazole, fluazinam, flonicamide, fipronil, fénaquin, flurochloridone, ethofumésate, diméthomorphe, diméfuron, dichlorobénil, diflufenicanil, dichlorophène, dicofol, cycloxydime, coumatétralyl, coumafène, acclonifen, chlorothalonil, clothianidine, clomazone, chlormequat, clethodime, chloridazone, chlorbromuron, captane, butraline, bentazone, bromacil, bifénox, benfluraline, benoxacor, béalaxyl, anthraquinone (pesticide), oxadixyl, propanil, acétamiprid, paclobutrazole, prochloraze, pendiméthaline, pencycuron, total des pesticides analysés, cyprodinil, pyriméthanol, procymidone, pymétrozine, quimerac, quinoxyfen, siproxamine, tébufénozide, tétraconazole, thiabendazole, thiaclopride, thiaméthoxam, trifluraline, vinchlozoline, glufosinate, fluroxypir-meptyl, fluroxypir, fenpropidin, fenpropimorphe, fomesafen, folpel, flutolanil, imidaclopride, iprodione, lenacile, mepiquat, métaldéhyde, métalaxyle, métosulam, norflurazon, nitroféne, glyphosate, imazamox, imazalile, imazaquine, esa acetochlore, oxa acetochlore, cga 354742, diméthénamide esa, diméthénamide oxa, esa alachlore, esa metolachlore, oxa metolachlore, oxa metazachlore

Unité de distribution YVETOT NORD (076000542)**Liste des dépassements des limites et références de qualité en 2022**

(*) EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE (0 = EAU INCRUSTANTE / 1 = LÉGÈREMENT INCRUSTANTE / 2 = A L'ÉQUILIBRE / 3 = LÉGÈREMENT AGRESSIVE / 4 = EAU AGRESSIVE)

Nombre de dépassement des références de qualité :

1

Installation	Paramètre	Date	Résultat
TTP : HERICOURT-EN-CAUX/SOMMESNIL	EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4 (*)	08/09/2022	3

Unité de distribution YVETOT NORD (076000542)

Bilan global de la qualité des eaux distribuées en 2022

(uniquement par rapport aux valeurs limites de qualité)

Qualité bactériologique :

(Indicateur SISPEA P101.1)

Nombre de prélèvements :	38	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes :		100.00 %

Qualité physico-chimique :

(Indicateur SISPEA P102.1)

Nombre de prélèvements :	50	
Nombre de prélèvements non conformes :	0	
Proportion de prélèvements conformes (ne tient pas compte des dérogations) :		100.00 %

Conclusion sur la qualité de l'eau distribuée

Indicateur global de qualité	
A	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
	C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
	D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Conclusion sanitaire :

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

Observations / recommandations techniques :

Partie C : Bilan à l'échelle de l'unité de gestion

Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2020 - 2021 - 2022

Année	TTP - HERICOURT-EN-CAUX/SOMMESNIL	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	5
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	5
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	5
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		15

Année	TTP - SOMMESNIL HERICOURT	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		9

Année	TTP - SOMMESNIL CLEUVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	5
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		11

Année	TTP - DOUDEVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	2
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	2
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		7

Année	TTP - MONT-MEILLER LOUVETOT	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	6
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	3
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		12

Année	UDI - DOUDEVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	9
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	9
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		28

Année	UDI - MONTMEILLER LOUVETOT	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	12
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	9
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	8
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		29

Année	UDI - HERICOURT NORD	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	8
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	10
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	7
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		25

Année	UDI - SOMMESNIL CLEUVILLE	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	2
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	4
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	2
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		8

Année	UDI - YVETOT NORD	
2020	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	35
2021	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	38
2022	Conformité sur l'installation :	100.00 %
	Nombre de prélèvement :	33
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		106
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100.00 %
Nombre de prélèvement :		250

Liste des dépassements des limites de qualité sur le réseau de distribution, non représentatifs de la zone de distribution

La synthèse suivante fait état des non-conformités aux limites de qualité sur des points du réseau de distribution. La qualité de l'eau n'y est pas représentative de l'ensemble de l'unité de distribution, mais seulement du point de prélèvement. Il s'agit en général d'une dégradation de la qualité de l'eau liée à la nature des matériaux des canalisations ou du robinet de prélèvement, et / ou à un temps de séjour de l'eau trop important dans les canalisations.

Commune : HERICOURT-EN-CAUX

Date du prélèvement	Nom du PSV	Lieu du PSV	Paramètre	Valeur mesurée	Unité	Limite de qualité	Installation
04/10/2022	PC		PLOMB	19.1	microgramme/L	10	076000466 - HERICOURT NORD
26/09/2022	PC		PLOMB	149.9	microgramme/L	10	076000466 - HERICOURT NORD

Conclusion générale pour l'unité de gestion

L'eau distribuée en 2022 sur les 5 UDI de l'unité de gestion est restée conforme aux valeurs réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques analysés.

Les travaux de sécurisation de l'alimentation en eau doivent être poursuivis et la procédure de DUP du nouveau captage de la Valette finalisée afin de permettre sa mise en distribution.

La protection des captages par Déclaration d'Utilité Publique est une obligation réglementaire. Il appartient à la collectivité de prendre les mesures nécessaires à cette protection et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre.

De plus, les éventuels branchements publics en plomb résiduels doivent être supprimés dans les délais les plus contraints.

Enfin, de nouvelles dispositions réglementaires imposent à chaque collectivité de procéder à une évaluation des risques de dégradation de la qualité de l'eau. Celle-ci doit conduire à mettre en place des actions de maîtrise de la qualité de l'eau distribuée ainsi qu'une surveillance adaptée (plan de gestion de la sécurité sanitaire de l'eau (PGSSE)). Le programme analytique de suivi de la qualité de l'eau comporte au minimum les mesures de la turbidité et du résiduel de désinfectant.

Par déléation,



Ingénieur d'Etudes Sanitaires

ANNE GERARD

Liste des sigles

AP	Arrêté préfectoral
ARS	Agence régionale de santé
BRGM	Bureau de recherches géologiques et minières
CAP	Captage
CODERST	Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques
DGS	Direction générale de la santé
DUP	Déclaration d'utilité publique
MCA	Mélanges de captages
PLU	Plan local d'urbanisme
TTP	Station de traitement-production
UDI	Unité de distribution
UGE	Unité de gestion et d'exploitation
PRPDE	Personne responsable de la production et la distribution d'eau

Annexes

Informations sur les Points de Surveillance

Informations sur les Points de Surveillance

076000335 - DOUDEVILLE

Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
Point communal	Principal	76023 - ANNEVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Point communal	Principal	76023 - ANNEVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Point communal	Secondaire	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Point communal	Secondaire	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
P C	Secondaire	76340 - HARCANVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
P C	Secondaire	76340 - HARCANVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
EXHAURE	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
PC	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
PC	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Point communal	Secondaire	76530 - ROBERTOT		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Point communal	Secondaire	76530 - ROBERTOT		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Point communal	Secondaire	76542 - ROUTES		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Point communal	Secondaire	76542 - ROUTES		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
SORTIE STATION	Principal	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER	RESERVOIR DE CARVILLE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
SORTIE STATION	Principal	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER	RESERVOIR DE CARVILLE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
R 2X250 CARVILLE	Secondaire	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R 2X250 CARVILLE	Secondaire	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
SORTIE BACHE	Principal	76219 - DOUDEVILLE	SORTIE RESERVOIR AERIEN	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
SORTIE BACHE	Principal	76219 - DOUDEVILLE	SORTIE RESERVOIR AERIEN	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R3 BACHE DE REPRISE	Secondaire	76219 - DOUDEVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R3 BACHE DE REPRISE	Secondaire	76219 - DOUDEVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
P C	Secondaire	76128 - BOSVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
P C	Secondaire	76128 - BOSVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
CAMPING DE LA DURDENT	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX	RTE DE FAUVILLE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
CAMPING DE LA DURDENT	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX	RTE DE FAUVILLE	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
EXHAURE F1	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F1	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
PC	Secondaire	76128 - BOSVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
PC	Secondaire	76128 - BOSVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R400	Secondaire	76219 - DOUDEVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R400	Secondaire	76219 - DOUDEVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

076000427 - MONTMEILLER LOUVETOT

Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
EXHAURE F1	Principal	76557 - SAINT-ARNOULT	CAPTAGE F1	EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F1	Principal	76557 - SAINT-ARNOULT	CAPTAGE F1	EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76557 - SAINT-ARNOULT	CAPTAGE F2	EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76557 - SAINT-ARNOULT	CAPTAGE F2	EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F3	Principal	76418 - MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE	CAPTAGE F3	EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F3	Principal	76418 - MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE	CAPTAGE F3	EAU BRUTE SOUTERRAINE
MELANGE MONT-MEILLER	Principal	76557 - SAINT-ARNOULT	RESERVOIR DE LOUVETOT	ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION
MELANGE MONT-MEILLER	Principal	76557 - SAINT-ARNOULT	RESERVOIR DE LOUVETOT	ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION
R 2X180 RESERVOIR LOUVETOT	Secondaire	76398 - LOUVETOT		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R 2X180 RESERVOIR LOUVETOT	Secondaire	76398 - LOUVETOT		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

076000466 - HERICOURT NORD

Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
EXHAURE	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
SORTIE STATION	Principal	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER	RESERVOIR DE CARVILLE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
SORTIE STATION	Principal	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER	RESERVOIR DE CARVILLE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
R 2X250 CARVILLE	Secondaire	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R 2X250 CARVILLE	Secondaire	76161 - CARVILLE-POT-DE-FER		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
EXHAURE F1	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F1	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE

076000487 - SOMMESNIL CLEUVILLE

Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
SORTIE STATION	Principal	76180 - CLEUVILLE	RESERVOIR DE CLEUVILLE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
SORTIE STATION	Principal	76180 - CLEUVILLE	RESERVOIR DE CLEUVILLE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
R 2X300 CLEUVILLE	Secondaire	76180 - CLEUVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R 2X300 CLEUVILLE	Secondaire	76180 - CLEUVILLE		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R 2X150 SOMMESNIL	Secondaire	76679 - SOMMESNIL		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R 2X150 SOMMESNIL	Secondaire	76679 - SOMMESNIL		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

076000542 - YVETOT NORD

Nom	Nature	Commune	Localisation	Type de l'eau
EXHAURE	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
SORTIE DU RESERVOIR D'AUTRETOT	Principal	76041 - HAUTS-DE-CAUX (LES)	ROBINET BACHE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
SORTIE DU RESERVOIR D'AUTRETOT	Principal	76041 - HAUTS-DE-CAUX (LES)	ROBINET BACHE	ESU+ESO TURB >2 APPLICABLE AU PMD
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE	Principal	76679 - SOMMESNIL		EAU BRUTE SOUTERRAINE
R1500 AUTRETOT	Secondaire	76041 - HAUTS-DE-CAUX (LES)		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
R1500 AUTRETOT	Secondaire	76041 - HAUTS-DE-CAUX (LES)		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
EXHAURE F1	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F1	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
EXHAURE F2	Principal	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU BRUTE SOUTERRAINE
MELANGE EAU BRUTE HERICOURT	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX	MELANGE EAU BRUTE HERICOURT	EAU BRUTE SOUTERRAINE
MELANGE EAU BRUTE HERICOURT	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX	MELANGE EAU BRUTE HERICOURT	EAU BRUTE SOUTERRAINE
EAU TRAITEE UTEP HERICOURT	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX	EAU TRAITEE UTEP HERICOURT	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
EAU TRAITEE UTEP HERICOURT	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX	EAU TRAITEE UTEP HERICOURT	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
BACHE 2X1000	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
BACHE 2X1000	Secondaire	76355 - HERICOURT-EN-CAUX		EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE